

CAMP DE JOUR D'AMHERST 2018

De lundi 25 juin au vendredi 17 août 2018

Mission du camp de jour

La municipalité d'Amherst veut offrir un camp de jour amusant et sécuritaire pour les enfants de 5 à 12 ans à des coûts raisonnables. Chaque année, nous tenons compte des commentaires et suggestions reçus par les parents et les enfants afin de mieux répondre aux besoins de tous.

Déroulement du camp de jour

Voici les coordonnées des locaux qui seront occupés par le camp de jour cet été :

- **École le Carrefour** (local principal des arrivées et départs) : 259, rue Amherst, Saint-Rémi-d'Amherst (Québec) JoT 2Lo
- Chalet des Loisirs (local pour autres activités) : 278, rue McLaughlin, St-Rémi d'Amherst (près de la municipalité)
- Salle municipale (à l'occasion) : 122, rue St-Louis, St-Rémi d'Amherst (adjacente à la municipalité)

Horaire du camp de jour

L'horaire du camp de jour sera de 8 h à 16 h.

Service de garde

Un responsable du service de garde assurera la surveillance de vos enfants de 7 h à 8 h et de 16 h à 18 h. Il est à noter que les activités reliées au service de garde sont souvent plus calmes et plus personnalisées en raison de la fatigue accumulée tout au long de la journée due aux jeux et/ou activités.

Camp de jour

Nous tenons à vous informer que la municipalité est tenue de se conformer à plusieurs lois et/ou règlements pour la baignade en milieu privé. Nous ferons tout ce qui est possible pour offrir des jeux d'eau à vos enfants, mais sachez qu'en période de canicule, la municipalité se doit de restreindre sa consommation d'eau provenant de l'aqueduc municipal.

Cette année, quatre sorties avec transport par autobus sont prévues à notre calendrier. Malheureusement, nous ne pouvons organiser de sorties avec transport durant les 2 semaines de la construction étant donné le faible taux de présence au camp de jour durant cette période et le coût très élevé du transport.

Si un incident/intervention survient avec votre enfant au courant de la journée, son animateur responsable remettra un mémo dans sa boîte à lunch. N'hésitez pas à entrer en communication avec celui-ci ou avec la coordonnatrice pour tout questionnement.

De plus, il y aura tous les jours, de 8h à 16h, une intervenante sociale et coordonnatrice du camp de jour (Laurence) qui assurera une présence au camp. Il est possible de rejoindre la coordonnatrice au cdj @municipalite.amherst.qc.ca. N'hésitez surtout pas !

Rajout à des activités ou présence à la journée durant le camp de jour

Prenez note qu'aucun argent comptant ne sera accepté pendant le camp de jour. Seulement les chèques seront acceptés.

Sac à dos

Tous les jours, le sac à dos de votre enfant doit contenir les éléments suivants :

- Lunch et au moins deux collations (veuillez noter que les sorties durant l'heure du dîner seront acceptées avec une autorisation signée des parents SEULEMENT le matin même). Lorsque nous serons à l'extérieur du camp de jour, n'oubliez pas qu'il est nécessaire de donner un lunch froid à votre enfant.**
- Crème solaire**
- Chasse-moustique**
- Chapeau**
- Soulier de sport**
- Maillot de bain**
- Serviette**
- Si baignade, gilet de flottaison (au besoin)**
- Bouteille d'eau AJOUT**

Objets perdus

Sur le camp de jour se trouvera une boîte d'objets perdus. N'hésitez pas à demander à l'animateur où elle se trouve !

Code de vie du camp de jour

- 1) Je respecte les autres dans mon langage et mes gestes ;
- 2) Je garde mes jeux électroniques pour la maison ;
- 3) Je fais attention au matériel que j'utilise ;
- 4) Je place ma bicyclette à l'endroit prévu à mon arrivée, je peux la reprendre SEULEMENT à mon départ ;
- 5) Je reste sur le terrain de jeux en tout temps, sauf si j'ai eu une autorisation donnée par la coordonnatrice camp de jour et/ou animateur(s) et des parents.

Sanctions

Les consignes te seront répétées une fois lorsque tu auras eu de la difficulté à suivre un des points du code de vie. Cela te donnera une chance de te reprendre ! Si cela est plus difficile, un choix te sera offert. Un coin détente sera mis à ta disposition pour aller te calmer ou pour pouvoir réfléchir à tes choix. Tu pourras retrouver ton groupe une fois que tu auras retrouvé ton sourire.

1^{er} incident : Rencontre avec l'intervenante sociale et coordonnatrice camp de jour présente afin de t'aider à trouver des moyens pour bien suivre le code de vie du camp de jour. Il y aura également une discussion avec tes parents mentionnant les étapes ci-après décrites.

2^e incident : Un premier avis écrit sera remis aux parents mentionnant que l'enfant fautif sera exclu du camp de jour pour 2 jours.

3^e incident : Un deuxième avis écrit sera remis aux parents mentionnant que l'enfant fautif sera alors exclu pour une semaine.

À la suite de ces trois incidents, si l'enfant a du mal à respecter le code de vie du camp, l'intervenante sociale se donne le droit d'exclure pour l'été l'enfant.

Selon la gravité du manquement au code de vie, il se peut que l'intervenante sociale prenne la décision de sauter certaines étapes de sanctions sans préavis et sans remboursement.

Nous vous souhaitons un bon été à tous !

L'équipe d'animation du camp de jour d'Amherst

Contact

Laurence Séguin Caron

Coordonnatrice du Camp de jour d'Amherst

cdj municipalite.amherst.qc.ca